

***ASSOCIATION UNE POINTE POUR TOUS
LE COLLECTIF DES DEUX RIVES***

***Réunion thématique
du 22 octobre 2007 de la C.P.D.P.***

***Quelles nuisances pour les habitants ?
Quelle prévention des risques ?***

Contribution au débat

Orientation du débat

- **Ne pas limiter le débat à la seule question des risques au niveau des installations de stockage et de regazéification**
- **Examiner ensemble des risques auxquels sont exposées les populations des communes de l'Estuaire, sur tous les segments de la chaîne du GNL**
 - **Extraction du gaz**
 - **Production et stockage du GNL**
 - **Chargement du GNL**
 - **Transport maritime**
 - **Déchargement du GNL**
 - **Stockage du GNL**
 - **Regazéification**
 - **Acheminement du gaz par gazoduc**

Les insuffisances du dossier

- **Rien n'est dit sur les risques de l'acheminement par voie maritime**
- **Risques au niveau de l'appontement, du déchargement du stockage et de la regazéification du GNL: 3 scénarios très succinctement évoqués**
 - **Feu de nappe de GNL**
 - **Inflammation d'un jet de gaz libéré**
 - **Inflammation d'un nuage de gaz**

Évaluation des risques conduite « conformément à la réglementation en vigueur ».

- **Le dossier ne traite pas des risques liés à l'acheminement du gaz par gazoduc (questions seulement évoquées le 18 octobre)**

Pour chaque segment de la chaîne

- **Quel est l'acteur responsable de la sécurité et de la prévention des risques ?**
- **Quels sont les accidents possibles ?**
- **Quels sont les divers scénarios de déroulement des accidents ?**
- **Pour chacun de ces scénarios, quelles sont les réponses apportées par l'acteur responsable de la sécurité et par les pouvoirs publics ?**

Dans cette présentation, la question des risques abordée seulement sous deux angles :

- **L'accès maritime : cette question n'est traitée dans aucun des dossiers du maître d'ouvrage**
- **Les distances de sécurité entre l'appontement, les installations de stockage et de regazéification et les habitations. Objectif : protéger les populations en cas d'accident.**

Transport maritime

- **Un méthanier de 160 000 T transporte près de 100 millions de m³ de méthane = la consommation annuelle d'une ville comme Bordeaux**
- **Risques multipliés par l'intensité du trafic des navires méthaniers dans l'estuaire de la Gironde**
 - **Le trafic des navires méthaniers en phase initiale de fonctionnement du projet 4Gas :
(6 milliards de m³/an) = 80 navires/an**
- **- Si la capacité du terminal est portée à son maximum soit 18 milliards de m³/an, comme envisagé à terme par 4Gas
(Bulletin PAB n° 46 septembre 2006) = 240 navires/an.**

Les passes de la Gironde

- **Accès des navires à l'estuaire de la Gironde : réputé le plus difficile sur la façade atlantique**
- **Configuration et tracé de la passe de l'Ouest**
- **Étroitesse profondeur et instabilité**
- **Courants de 3 à 5 nœuds**
- **Sécurité de la navigation très dépendante des conditions météo et des coefficients de marée**
- **Exposition aux coups de vent et tempêtes des secteurs sud-ouest à nord-ouest.**

Les risques d'échouement

1.

Quels sont les scénarios envisagés si le déséchouement par remorqueur est impossible dans les heures qui suivent l'accident ?

Quelles sont les réponses ?

- **Transbordement de la cargaison sur un autre méthanier ?**

Procédures prévues ?

Délais ?

Risques encourus ?

- **Délestage : rejet à la mer ou dans l'atmosphère d'une partie de la cargaison ?**

La côte charentaise est sous les vents dominants.

Quelles conséquences ?

Quelle procédure d'évacuation des populations exposées ?

Vulnérabilité des navires et des installations aux attentats

Le dossier évoque la protection contre les « intrusions » mais fait l'impasse sur les risques d'attentats visant les navires et les installations.

- **Vulnérabilité des méthaniers aux attentats dans leur phase d'approche (le chenal est à environ 1km de la côte entre la Palmyre et Saint-Palais) et à l'appontement**
- **Scénarios prévus pour :**
 - **Maîtriser le déversement de la cargaison dans l'eau**
 - **Maîtriser un incendie**

Évacuer les populations exposées

Étude réalisée par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Problèmes Industriels S3PI) de l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire (IPSN / IRSN) sur la vulnérabilité des navires méthaniers et installations de stockage aux attentats terroristes.

Périmètre de sécurité et acceptabilité des risques

Appontement, stockage et installations de regazéification à proximité immédiate des habitations

Conclusion du rapport de synthèse de 4Gas sur les danger (Analyse Préliminaire du Risque) :

« On peut conclure que, *quel que soit le scénario d'accident*, le périmètre ne touche pas le village du Verdon ».

Est-ce une conclusion ou l'hypothèse de départ de l'étude menée par Royal Haskoning à la demande de 4Gas ?

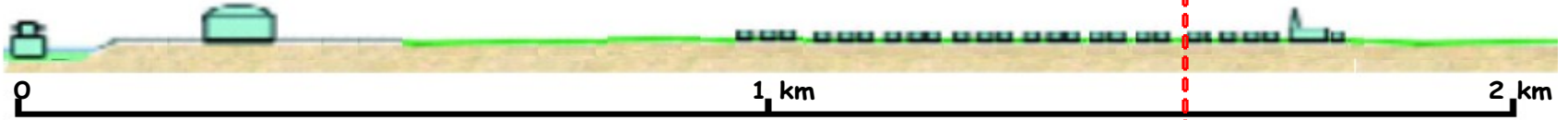
Peut-on demander à un investisseur, préoccupé principalement par la rentabilité de l'opération, d'évaluer les risques avec objectivité ?

- **Montoir : 2,5 km**
- **Fos Tonkin : 5 km**
- **Projet d'Antifer : 1,5 km et une falaise de 80 m de haut**
- **Projet de Dunkerque : 2,5 km**

Partout dans le monde la tendance est à encore plus d'éloignement (construction de terminaux offshore).

Un rapport indépendant de 2004 (*SANDIA. Guidance on Risk Analysis and Safety Implications of a Large LNG Spill over Water*), estime à 1600 m le périmètre de protection des populations en cas de fuite de GNL sur un navire ou sur des installations

LE VERDON SUR MER



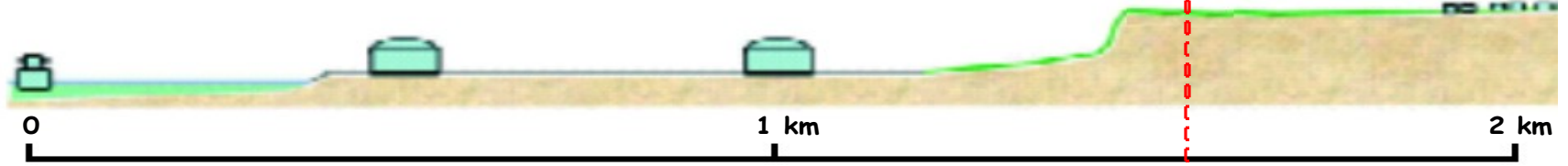
appontement/maisons : 1000m
cuves / maisons : 700m

DUNKERQUE



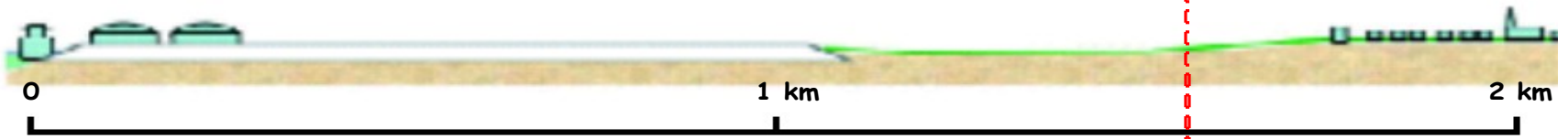
appontement/maisons : + de 2500m
cuves / maisons : 2000m

ANTIFER



relief : falaise de 80m,
appontement/maisons : 2000m,
cuves / maisons : 1000m ou 1500m

ZEEBRUGGE (Belgique)



Nombre d'habitations situées dans un rayon inférieur ou égal à 2,5km du projet méthanier



3 km Limite Nord : extrémité sud du bassin de Port-Bloc

Limite Ouest : premier cours de tennis, résidence Atlantica

2,5 km

Nombre d'habitations concernées : 807

2 km

Plus : 4 colonies de vacances :
- Fort de a pointe de Grave (armée de terre)
- hippocampe et ballastière (snfc)
- ODCVL

Plus : 2 campings :
- camping de la plage
- camping « la pointe du Médoc »

1 km

Plus : Hôtel de tourisme
Les Vertmarines
Atlantica et les nouvelles constructions qui se trouvent à côté

Et en prévision :
- les Esteys 1 et 2 soit **34 logements** (Gironde habitat)
- zone mitoyenne à Port-Médoc : **350 appartements**

Quel scénario d'acheminement des secours ?

- **Le site retenu par le PAB et 4Gas est géographiquement isolé : 100 km du centre du SAMU de Bordeaux avec une infrastructure routière ne permettant pas un accès terrestre rapide du site par ces équipes .**
- **Même si la voie aérienne est possible pour acheminer une équipe, celle-ci ne pourra pas prendre en charge un nombre de victimes potentiellement élevé. Une situation avec plusieurs brûlés graves nécessitera un acheminement de renforts terrestres.**
- **En cas de plus de 10 victimes, un plan rouge devra être mis en place.. Le délai d'acheminement des moyens humains compétents, techniques et matériels sera malgré tout très long**

Nous demandons des expertises indépendantes

- **Sur les risques maritimes (accès au terminal)**
- **Sur l'évaluation des risques au niveau de l'appontement et des installations de regazéification compte tenu de la proximité des habitations et de la topographie du site**
- **Sur le calcul des périmètres de sécurité requis.**
- **Sur les procédures prévues et sur l'acheminement des secours en cas d'accident.**

L'État doit garantir et assurer la protection des personnes et des biens

- **90 000 personnes hors saisons et près de 500 000 personnes en période estivale vivent dans les communes des deux rives de l'Estuaire, dans un rayon de 15 km autour des installations prévues.**
- **L'État est-il prêt à prendre une décision qui pourrait conduire à un accident beaucoup plus meurtrier que celui de AZF.**
- **C'est aux administrations de l'État (DRIRE) et aux représentants de l'État aujourd'hui de nous répondre**
- **Au nom de quel impératif d'intérêt national prendraient-ils la décision d'exposer des vies humaines au risque, même minime, d'un accident industriel catastrophique ?**
- **Monsieur le Préfet de Région pouvez-vous autoriser une telle proximité ?**